

9, Rte des Jeunes  
1227 Les Acacias  
Tél. 022 949 06 20  
CHE-102.574.732 TVA

Case postale 1705  
1211 Genève 26  
gerficom@comtesas.ch  
www.cplusg.ch

**ASSOCIATION AFRICA 21, GENEVE**

\*\*\*\*\*

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION  
SUR LE CONTROLE RESTREINT  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES MEMBRES**

\*\*\*\*\*

**Exercice 2024**

\*\*\*\*\*

Genève, le 14 mars 2025

Annexes

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'assemblée générale ordinaire des membres de  
**l'Association Africa 21**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association Africa 21, Genève, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité Exécutif alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels qui vous sont soumis ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts. Nous attirons toutefois l'attention sur le risque d'insolvabilité de l'association et vous renvoyons aux dispositions de l'article 77 CC.

Comtesas + Gerficom SA



Fabrice Gouthière  
Expert réviseur agréé  
Agrément n° 105145

Genève, le 14 mars 2025

FG/as/4 ex.

Annexes : - comptes annuels  
(bilan total CHF 18'080.00, compte de résultat, annexe)

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2024**

	<u>Notes aux annexes</u>	<u>Actif</u>	
		<u>2024</u> CHF	<u>2023</u> CHF
<b>Actif circulant</b>			
<u>Liquidités</u>			
Postfinance	3.1	13 770	1 031
<u>Autres créances à court terme</u>			
Prêt à court terme		0	0
<u>Compte de régularisation de l'actif</u>	3.2	4 310	15 671
<b>Total de l'Actif circulant</b>		<b>18 080</b>	<b>16 702</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
<u>Immobilisations corporelles et incorporelles</u>			
Matériel de bureau & informatique		0	2 284
Fonds d'amortissement matériel de bureau		0	-2 284
Site internet		0	739
Fonds d'amortissement site internet		0	-739
<b>Total de l'Actif immobilisé</b>	3.3	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total de l'Actif</b>		<b>18 080</b>	<b>16 702</b>
<b>Passif</b>			
<u>Capitaux étrangers à court terme</u>			
Dettes aux membres	3.4	1 539	2 099
Comptes de régularisation du passif	3.5	17 759	13 515
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>		<b>19 298</b>	<b>15 614</b>
<u>Fonds affectés</u>			
Fonds affectés au projet Plateforme journalistes	3.6	0	0
Fonds affectés Atelier Nairobi 2023		0	0
Fonds affectés concours journalistes 2022-2023		0	0
Fonds affectés au projet PNUE Barcelone 2023		0	0
Fonds affectés au projet Forum Afrique 2050 - 2023		0	0
Fonds affectés au projet Atelier Economie circulaire Nairobi 2023		0	0
Fonds affectés au projet Water Diplomat		0	0
Fonds affectés au projet semaine africaine du climat		0	0
Fonds affectés au projet PARM Stories Challenge		0	0
Fonds affectés au projet COP 28 Dubaï		0	0
<b>Total des fonds affectés</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<u>Capitaux propres</u>			
Résultat reporté		1 090	-1 900
Résultat de l'exercice		-2 308	2 989
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>-1 218</b>	<b>1 089</b>
<b>Total du Passif</b>		<b>18 080</b>	<b>16 702</b>

# Association Africa 21

## COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

	<u>2024</u> CHF	<u>2023</u> CHF
<b>Produits d'exploitation</b>		
Dons affectés DFAE projet Plateforme journalistes	0	17 000
Dons affectés Projet Atelier Nairobi 2023	0	2 516
Dons affectés Projet Concours journalistes 2022-2023	0	125
Dons affectés au projet PNUE Barcelone 2023	0	14 315
Dons affectés au projet Forum Afrique 2050 - 2023	0	9 495
Dons affectés au projet Atelier Economie circulaire Nairobi 2023	0	30 136
Dons affectés au projet Water Diplomat	0	1 268
Dons affectés au projet semaine africaine du climat	0	5 735
Dons affectés au projet PARM Stories Challenge	0	9 892
Dons affectés au projet COP 28 Dubai	0	18 098
Dons affectés au projet Ateliers CFI Afrique Ouest	42 516	0
Dons affectés au projet Ateliers Tunis	9 250	0
Subventions en nature des projets	0	5 293
Cotisations des membres	750	1 170
Dons en numéraire	100	100
	<u>52 616</u>	<u>115 143</u>
<b>Total des produits</b>	<u>52 616</u>	<u>115 143</u>
<b>Charges d'exploitation</b>		
<b>Charges directes liées aux projets</b>		
Consultants projets	22 592	52 901
Indemnités participants	6 104	29 156
Prix aux lauréats	11 394	5 420
Frais de déplacements	10 839	41 550
Communication & informatique	0	2 660
Frais de réunion et de conférence	0	3 916
	<u>50 929</u>	<u>135 603</u>
<b>Autres charges d'exploitation</b>		
Frais de déplacements	922	926
Frais de réunion et de conférence	500	571
Communication et informatique	400	169
Fournitures de bureau	153	30
Cotisations	404	400
Révision	1 189	1 185
Autres droits et taxes	0	355
Frais divers	0	250
	<u>3 569</u>	<u>3 886</u>
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<u>54 497</u>	<u>139 489</u>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements</b>	<u>-1 882</u>	<u>-24 346</u>
Amortissements	0	299
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts</b>	<u>-1 882</u>	<u>-24 646</u>
Intérêts et frais bancaires	521	1 170
Gains/(pertes) de change	149	603
<b>Résultat financier</b>	<u>671</u>	<u>1 773</u>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<u>-2 552</u>	<u>-26 419</u>
3.7 Charges exceptionnelles uniques ou hors période	0	287
3.7 Produits exceptionnels uniques ou hors période	-244	0
<b>Résultat de l'exercice avant variation des fonds</b>	<u>-2 308</u>	<u>-26 706</u>
Dissolution des fonds affectés	51 766	138 275
Dotations aux fonds affectés	-51 766	-108 580
<b>Résultat des fonds affectés</b>	<u>0</u>	<u>29 695</u>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<u>-2 308</u>	<u>2 989</u>

# Association Africa 21

## ANNEXE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2024

### 1. Présentation

L'association Africa 21 est une association sans but lucratif, inscrite le 9 août 2011 selon les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Elle a pour but de :

- Suivre, relayer et analyser les dynamiques relatives aux enjeux internationaux structurant le développement durable de l'Afrique;
- Répondre aux besoins d'assistance technique et de renforcement des capacités sur les thématiques relatives aux enjeux internationaux structurant le développement durable de l'Afrique;
- Etre force de proposition et œuvrer à des éclairages prospectifs relatifs aux enjeux internationaux structurant le développement durable de l'Afrique;
- Etre l'interface ou la plateforme de dialogue entre les différents acteurs du développement durable de l'Afrique;
- Mettre en avant et encourager la recherche pour et en Afrique sur le développement durable.

#### 1.1. Membres du Comité :

M. Steeve Ray  
M. Eric Mallinjoud  
M. Julien Chambolle

Président (avec droit de signature collective à deux )  
Trésorier (avec droit de signature collective à deux)  
Membre (sans droit de vote et sans droit de signature)

#### 1.2. Organe de révision :

Comtesas + Gerficom SA  
Route des Jeunes 9  
1227 Les Acacias

Nomination en 2021 pour les comptes 2020.  
En cours d'inscription au Registre du commerce.

### 2. Principes comptables

#### 2.1. Base de préparation des comptes annuels :

Les comptes annuels de l'exercice 2024 ont été établis conformément à la loi suisse et aux statuts.

#### 2.2. Principes d'évaluations :

##### **Trésorerie**

La trésorerie comprend les comptes courants bancaires. Il sont évalués à leur valeur nominale.

##### **Comptes de régularisation de l'actif et du passif**

Les comptes de régularisation de l'actif et du passif servent à la délimitation périodique des charges et des produits du compte de résultat. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir dans les actifs circulants et les charges à payer et les produits reçus d'avance dans les fonds étrangers au passif du bilan.

##### **Fonds affectés**

Les fonds affectés sont comptabilisés selon le référentiel Swis GAAP RPC 21. Les subventions sont enregistrées à leur réception dans les produits du compte de résultat. Les mouvements (dotation / utilisation) de ces fonds sont présentés dans le résultat des fonds.

##### **Produits et charges**

Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

## Association Africa 21

### ANNEXE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2024

#### 3. Explications relatives aux postes du bilan

##### 3.1. Liquidités

Nature du compte	2024	2023
PostFinance courant	1 518	444
PostFinance projets	0	0
PostFinance Devises	11 985	26
Caisses Devises	266	562
<b>Total</b>	<b>13 770</b>	<b>1 031</b>

##### 3.2. Comptes de régularisation de l'actif :

Nature du compte	2024	2023
Versement à recevoir Youssef SERIDJ Encaissé le 07.01.2025	60	0
Versement à recevoir solde 2024 Ateleirs Tunis Encaissé le 05.02.2025	4 250	0
Versement à recevoir solde 2023 Plateforme journaliste	0	5 000
Versement à recevoir solde 2023 PARM Stories Challenge	0	989
Versement à recevoir solde 2023 Nairobi - Encaissé le 12.01.2024	0	2 443
Versement à recevoir solde 2023 COP 28 Dubai - Encaissé le 09.02.2024	0	7 239
<b>Total</b>	<b>4 310</b>	<b>15 671</b>

##### 3.3. Immobilisations corporelles et incorporelles :

Intitulés	Téléphone	Video pro.	Ordinateur	Camera	Site internet
Valeurs nettes au 31.12.2024	0	0	0	0	0

Les immobilisations sont toutes amorties depuis le 31.12.2023.

##### 3.4. Dettes aux membres

Nature du compte	2024	2023
Avances faites par les membres	1 539	2 099
<b>Total</b>	<b>1 539</b>	<b>2 099</b>

Il s'agit de fonds avancés par les membres fondateurs en 2011 et 2012 pour l'enregistrement de l'Association au Registre du commerce de l'Etat de Genève, ainsi que pour la création du site internet.

Un membre a abandonné une partie de son avance en 2021, pour CHF 1'148.00.

Un remboursement de CHF 560.00 a été effectué à un membre au cours de l'exercice 2024, dont CHF 60.00 par compensation avec sa cotisation 2024.

Notons que le remboursement aux membres est subordonné à la solvabilité de l'association.

##### 3.5. Comptes de régularisation du passif et provisions :

Nature du compte	2024	2023
Indemnités J.Chambolle Plateforme journalistes - solde 2023		4 000
Indemnités J.Chambolle Water Diplomat - solde 2023		252
Indemnités B.Ngounou Couverture COP 28		427
Indemnités J.Chambolle PARM stories Challenge		1 991
Indemnités J.Chambolle COP 28 Dubai		3 620
Indemnités Concours journalistes Nairobi 2023		1 417
Provision note de frais de J.Chambolle	70	623
Provision Révision	1 189	1 185
Provision solde honoraires Didier Bedada Ateliers CFI AO - Réglé le 03.01.2025	4 073	623
Solde prix concours journalistiques Ateliers CFI AO Réglé le 03.01.2025	7 508	
Provision solde honoraires Julien Chambolle Ateliers CFI AO Réglé le 10.01.2025	1 220	
Provision honoraires Julien Chambolle Ateliers Tunis Réglé le 06.02.2025	3 700	
<b>Total</b>	<b>17 759</b>	<b>14 138</b>

# Association Africa 21

## ANNEXE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2024

### 3.6. Fonds affectés

Fonds	31/12/2023	Attribution	Dissolution	Restitution	31.12.2024
Fonds affectés Ateliers CFI Afrique Ouest	0	42 516	-42 516	0	0
Fonds affectés Ateliers Tunis	0	9 250	-9 250	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>51 766</b>	<b>-51 766</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.7. Charges et produits exceptionnels uniques ou hors période

Nature du compte	2024	2023
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Valeur nette comptable ordinateur mis au rebut	0	287
Banque Africaine Développement - solde Nairobi	328	
Solde PARM 2023 ajustement final	52	
UNESCO et ajustement final Solde Nairobi 2	38	
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>418</b>	<b>287</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Retour Holding balance Net- Nassima Oulebsir	-19	
Ajustement final et Keita Famta Mabo Cop 28	-643	0
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>-662</b>	<b>0</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-244</b>	<b>287</b>

4. Engagements, cautions, dettes, actifs mis en gage	2024	2023
- Montant des cautionnements, obligations de garanties et constitution de gages en faveur de tiers	néant	néant
- Dettes sur crédit-bail d'une durée résiduelle > 1 an	néant	néant
- Dettes envers les institutions de prévoyance	néant	néant
- Actifs mis en gage	néant	néant

### 5. Evénements importants survenus après la date du bilan

Néant.

### 6. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

L'Association n'a pas d'employé.

### 7. Indemnités versées aux membres du comité

Les membres du comité ne sont pas rémunérés pour leur participation.

### 8. Continuité de l'exploitation

Après une amélioration de la situation au cours de l'exercice 2023 (fortune nette de CHF 1'089.00 contre une fortune nette négative de CHF 1'900.00 en 2022), l'association présente à nouveau une fortune négative de CHF 1'218.00 au 31 décembre 2024.

L'association est intervenue sur deux projets au cours de l'exercice 2024, mais travaille à des perspectives meilleures pour l'année 2025 et reste confiante quant à la continuité de l'exploitation.

L'association reste toutefois vigilante quant à sa solvabilité au regard de l'article 77 CC, qui stipule que " l'association est dissoute de plein droit lorsqu'elle est insolvable ou lorsque la direction ne peut plus être constituée statutairement."

### 9. Exonération fiscale

L'Association a obtenu le renouvellement de l'exonération fiscale des impôts cantonaux et communaux en 2020, pour une durée de 5 ans.

Les membres du comité ne sont pas rémunérés pour leur participation.